

Voiron Ski Montagne – Club

Saison 2023-2024

Venez pratiquer le **ski alpin** et le **snowboard** sous toutes leurs formes, pour **tous les niveaux à partir de 6 ans, du débutant jusqu'à la compétition...**

Encadrement par des bénévoles diplômés de la Fédération Française de Ski et des moniteurs de l'ESF.

Modalités d'inscription

Toutes les inscriptions sont à réaliser en ligne via notre site internet : <https://www.voiron-ski-montagne.fr>

Les pièces justificatives, et les paiements par chèques seront à nous fournir par voie postale ou en main propre.

- ✓ **Mineur toutes sections** : questionnaire de santé de la Fédération Française de Ski (FFS)
- ✓ **Majeur section compétition ou pré-compétition** : questionnaire de santé de la Fédération Française de Ski (FFS)
- ✓ **Majeur section loisir** : rien à fournir
- ✓ Possibilité de paiement en 4 fois sans frais par carte bancaire (prélèvement sur 4 mois glissants)
- ✓ Ne pas oublier vos éventuelles réductions : (cumul des réductions étudié au cas par cas)
 - o **Réduction lycéens** : Pass'Réigion Rhône-Alpes (30€ de réduction sur une licence sportive annuelle)
 - o **Réduction collégiens** : Carte Tattoo Isère (jusqu'à 60€ de réduction)
 - o **Réduction aux ayant droit à l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou allocation d'éducation pour enfant handicapé (AEEH) ou allocation adulte handicapé (AAH)** : Pass'Réigion (jusqu'à 60€ de réduction)
 - o **Réduction pour les enfants en CM1 et CM2 habitant à Voiron** (50€)

Section loisir

Initiation et perfectionnement tout au long de la saison d'hiver (ski ou snowboard), avec le passage des épreuves techniques de niveau FFS.

- ✓ Sorties organisées les **mercredis** ou **samedis** avec des départs de **Voiron, Voreppe, Tullins** et **Pont barrage**.
- ✓ **Adhésion au club Voiron Ski Montagne** : cotisation qui vous permet de devenir membre du club et de profiter des activités et avantages proposés par ce dernier.
- ✓ **Licence Carte Neige FFS** : licence sportive loisir. Elle représente l'adhésion annuelle à un Club affilié à la Fédération Française de Ski. Elle est valable du 15 octobre de chaque année au 14 octobre de l'année suivante. Nous y incluons systématiquement l'assurance Primo Loisir de la fédération.
- ✓ **Cotisation pour les sorties** : elle inclut le transport, l'encadrement par des moniteurs fédéraux du club, les remontées mécaniques, le passage des épreuves techniques de l'école ESF et les médailles associées.

Formule	Adhésion et Licence	Cotisation	Total	Avantages complémentaires
Section loisir				Entraînement physique et sportif organisé tous les samedis dès septembre jusqu'à l'ouverture des stations de ski Accès privilégié à la bourse aux skis du club qui a lieu en novembre (si à jour de cotisation) Participation à la course du club organisée en fin de saison Possibilité d'acheter des vêtements techniques (blouson) à des tarifs subventionnés par le VSM
Mercredi après midi 8 demi-journées	95 € (jeune)	228 €	323 € (jeune)	
	100€ (adulte)		333€ (adulte)	
Samedi après midi 10 demi-journées	95 € (jeune)	280 €	375 € (jeune)	
	100€ (adulte)		380€ (adulte)	

Adulte : né(e) en 2008 et avant ; Jeune : né(e) en 2009 et après

Section pré-compétition

L'antichambre de la **compétition**, qui permet un **apprentissage technique progressif** et une **découverte** des **premières courses**.

- ✓ Sorties organisées les samedis matin + participation jusqu'à 1 compétition officielle. Départs de **Voiron, Tullins** et **Pont barrage**

Section Compétition 2 jours ou 3 jours

Entraînement, perfectionnement et **confrontation** aux autres skieurs dans des **courses officielles**.

Cette section inclut aussi la **préparation au brevet d'état moniteur ski alpin**.

- ✓ **Formule 2 jours** : 2 entraînements (mercredi après-midi et samedi matin ou samedi matin et dimanche matin) + participation jusqu'à 3 compétitions officielles
- ✓ **Formule 3 jours** : 3 entraînements (mercredi après-midi, samedi matin et dimanche matin) + participation jusqu'à 5 compétitions officielles

Sorties organisées les **mercredis après-midi, et samedis matin**. Départs de **Voiron, Tullins** et **Pont barrage**

Entraînement le dimanche matin ou déplacement sur les courses : pas de transport organisé par le VSM.

Le mini-bus du club peut être mis à disposition pour les courses ou l'entraînement du dimanche. Le conducteur doit être adhérent au club.

En fonction des courses, l'entraînement du même jour pourra être annulé.

Les courses au-delà de celles prévues seront facturées 25€ avec un accompagnement pour les courses mises aux calendriers par le VSM et l'entraîneur

Saison	Adhésion et Licence	Cotisation	Course officielle	Total	Avantages complémentaires		
Section Pré-Compétition							
Saison complète	150€ (jeune)	595€	Jusqu'à 1 course	745€ (jeune)	Entraînement physique et sportif organisé tous les samedis dès septembre jusqu'à l'ouverture des stations de ski Inclus Forfait saison domaine de Villard de Lans/Corrençon valable une année (hiver et été) Accès privilégié à la bourse aux skis du club qui a lieu en novembre (si à jour de cotisation) Participation à la course du club organisée en fin de saison Possibilité d'acheter des vêtements techniques (blouson, pantalon, short d'entraînement) à des tarifs subventionnés par le VSM Accès aux stages durant les vacances scolaires (moyennant surcout)		
	180€ (adulte)			775€ (adulte)			
	Section Compétition 2 jours						
	150€ (jeune)	795€	Jusqu'à 3 courses	945€ (jeune)			
	180€ (adulte)			975€ (adulte)			
	Section Compétition 3 jours						
150€ (jeune)	895 €	Jusqu'à 5 courses	1045€ (jeune)				
180€ (adulte)			1075€ (adulte)				

Adulte : né(e) en 2008 et avant ; Jeune : né(e) en 2009 et après

- ✓ **Adhésion au club Voiron Ski Montagne** : cotisation qui vous permet de devenir membre du club et de profiter des activités et avantages proposés par ce dernier.
- ✓ **Licence Carte neige FFS** : licence sportive compétition. Elle représente l'adhésion annuelle à un Club affilié à la Fédération Française de Ski. Elle est valable du 15 octobre de chaque année au 14 octobre de l'année suivante. Nous y incluons systématiquement l'assurance Optimum Compétition de la fédération.
- ✓ **Cotisation pour les sorties** : elle inclut le transport, l'entraînement par des entraîneurs fédéraux du club et professionnels ESF, ainsi que l'inscription et l'accompagnement aux courses sur toute la saison.

Lien région Auvergne Rhône Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

2023-2024 **PASS Région** **GUIDE DES AVANTAGES POUR LES JEUNES** **SOMMAIRE** **La Région Auvergne-Rhône-Alpes**

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU BAC MAXIMUM¹ ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNEL
public ou privé sous contrat, une MFR ou une école de production.

En enseignement général ou technologique

En première ou terminale STMG page 6

En année d'entrée en formation des BACS technologiques STHR ou STAV page 7

En seconde, première, terminale générales ou technologiques (autres que les sections citées précédemment) page 8

En enseignement professionnel (hors apprentis) page 9

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU POST - BAC² ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN LYCÉE GÉNÉRAL, TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNEL
public ou privé sous contrat ou une MFR. page 10

APPRENTI³ EN FORMATION DE NIVEAU CAP, BAC PRO OU POST - BAC⁴ ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN CFA, MFR OU LYCÉE PROFESSIONNEL
*moins de 26 ans. page 11

AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT :

En établissement de formations sanitaires et sociales agréé par la Région (hors statut salarié)

En formation de niveau CAP ou BAC page 12

En formation Post-Bac page 13

En IME & IMPRO, Structure de placement en hébergement avec inscription en formation, Centre de rééducation professionnelle page 16

En mission locale ou école de la 2^e chance page 17

En IEM

En 1^{re} année d'une formation de niveau CAP ou BAC⁴ page 14

En 2^e année ou terminale d'une formation de niveau CAP ou BAC⁴ page 15

Au CNED et je prépare un Bac Pro, Général, Technologique ou CAP page 18

Élève résidant en auvergne-rhône-alpes mais dont le lycée public de secteur hors région page 19

ANNEXES

PUBLICS SPÉCIFIQUES page 20

Doublement de l'avantage sport

- > Jeunes filles pratiquant un sport de self-défense
- > Jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
- > Jeunes en situation de handicap

PREMIER EQUIPEMENT PRO page 21

Formations éligibles et montant

- > **Montant versé en une fois**
À l'entrée en 1^{re} année de formation professionnelle ou technologique
- > **Montant versé en deux fois**
À l'entrée en 2^{de} Bac professionnel «famille de métiers» et à l'entrée en 1^{er} Bac professionnel de spécialisation

MANUELS SCOLAIRES page 26

Mode d'emploi

- > Enseignement général ou technologique (hors première et terminale technologiques STMG)
- > Enseignement professionnel, première et terminale technologique STMG
- > Autres publics

¹Exemples : CAP, Bac général, Bac technologique, Bac professionnel (y compris agricoles), CPIEPS, BPIEPS, 3^e prépa-métiers, 3^e ou 4^e agricoles, CIPPA, MLDS, classe relais, FCIL, mentions complémentaires, diplômes d'état de moniteur-éducateur, d'aide-soignant...
- Hors apprentis.
²Exemples : BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, mention complémentaire...
- formations agricoles comprises - Hors apprentis.
³CPIEPS, BPIEPS, Formations Agricoles comprises.
⁴FCIL, mention complémentaire, diplôme d'État de moniteur-éducateur, diplôme d'État d'aide-soignant...



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à **60€** pour :
 - > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense

Lien public Isère : <https://www.isere.fr/carte-tattoo>



- La carte Tattoo Isère, c'est **une seule carte** pour toute la scolarité au collège
- **Une cagnotte de 60 €** financée par le Département de l'Isère pour les inscriptions annuelles aux **activités sportives, culturelles ou artistiques**
- Un bonus culture de 60 € financé par la Caf de l'Isère pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 200 €, soit **120 €** d'avantages au total !
- 10 € par an pour les achats en librairie, places de spectacles et cinéma (label : arts&essais), déductible des 60 € de la cagnotte
- Des **bons plans** proposés toute l'année depuis l'espace partenaire Tattoo Isère (*offres spéciales, réduction, gratuité...*)
- C'est un **outil de paiement et une application sécurisée** pour effectuer directement les transactions chez les partenaires affiliés
- Un **remboursement automatisé** pour les partenaires sous 4 semaines et plus aucun document à transmettre

Lien FFS : <https://media.ffi.fr/pdf/carteneige/Enbref-certificat-mineur.pdf>



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL ?



Licencié MINEUR

LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS NÉCESSAIRE

Le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale répondent conjointement aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON*, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE							
Répondez aux questions suivantes par OUI ou NON*		OUI	NON	Répondez aux questions suivantes par OUI ou NON*		OUI	NON
1	Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	15	Sens-tu que tu as moins faim ? Que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	AUJOURD'HUI			
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS			
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)							
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*NB : Informations médicales confidentielles à ne pas communiquer.

• **Si vous avez répondu NON à toutes les questions : PAS DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR.** La ou les personne(s) exerçant l'autorité parentale atteste(nt) avoir répondu NON à toutes les questions en cochant la case correspondante lors de la souscription de la licence.

• **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE 6 MOIS À FOURNIR.** Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

CAS PARTICULIERS

LA PRATIQUE DU BIATHLON

Certificat médical, datant de moins d'un an, de « non contre-indication à la PRATIQUE DU BIATHLON » (le cas échéant, « la pratique du BIATHLON EN COMPÉTITION ») à fournir CHAQUE ANNÉE.

La discipline BIATHLON doit OBLIGATOIREMENT FIGURER sur le certificat médical, y compris pour les licenciés qui découvrent ce sport en cours de saison et qui ont déjà fourni une attestation « questionnaire de santé ».

LA PRATIQUE COMPÉTITIVE OCCASIONNELLE (Ticket Course)

Le certificat médical n'est plus obligatoire. Le mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale répondent conjointement au questionnaire de santé ci-dessus et la ou les personnes exerçant l'autorité parentale attestent avoir répondu NON à toutes les questions (attestation à fournir pour chaque inscription aux courses éligibles).

Typographie : L'Épaveur 05 49 39 94 24

Lien FFS : <https://media.ffi.fr/pdf/carteneige/Enbref-certificat-majeur.pdf>

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL ?

Licencié MAJEUR
LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS NÉCESSAIRE

Vous êtes LICENCIÉ
COMPÉTITEUR

Vous êtes LICENCIÉ
LOISIR ou DIRIGEANT

Répondez aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**

		OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS			
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aucun certificat médical à fournir, ni questionnaire de santé à remplir, sauf si vous pratiquez le biathlon.

**NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié. Informations médicales confidentielles à ne pas communiquer.

- **Si vous avez répondu NON à toutes les questions : PAS DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR.**
Attestez avoir répondu **NON** à toutes les questions lors de la souscription de la licence.
- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE 6 MOIS À FOURNIR.**
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

CAS PARTICULIERS

LA PRATIQUE DU BIATHLON

Certificat médical, datant de moins d'un an, de « non contre-indication à la **PRATIQUE DU BIATHLON** » (le cas échéant, « la pratique du **BIATHLON EN COMPÉTITION** ») à fournir **CHAQUE ANNÉE**.

La discipline **BIATHLON** doit **OBLIGATOIREMENT FIGURER** sur le certificat médical, y compris pour les licenciés qui découvrent ce sport en cours de saison et qui ont déjà fourni une attestation « questionnaire de santé ».

LA PRATIQUE COMPÉTITIVE OCCASIONNELLE
(Ticket Course / Licencié Loisir ou Dirigeant)

Le certificat médical n'est plus obligatoire. Attestez avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif majeur (attestation à fournir pour chaque inscription aux courses éligibles).

Typoforme L'Équipeur 03.10.19.12.1

Voiron Ski Montagne (VSM) / 2023

Web : <https://www.voiron-ski-montagne.fr>
@mail : contact@voiron-ski-montagne.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/voironskimontagne>
Adresse : Espace W. Gozzi - Place Jacques-Antoine Gau 38500 Voiron

Tel : 06 22 13 66 50
Tel : 06 10 21 45 97